

Publié le 14 septembre 2023

## Les Epl, ces sociétés à impacts économiques, sociaux et environnementaux

Le prochain Congrès national des Entreprises publiques locales (Epl) aura lieu à Cannes du 12 au 14 décembre 2023. Il conviendra à cette occasion d'exposer comment l'économie mixte permet de libérer le potentiel des territoires. Il s'agira aussi de mettre en évidence les nombreux impacts consécutifs aux interventions de ces sociétés à l'échelle locale.



Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp), agissent au cœur du développement urbain et rural, en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise, tout en s'appuyant sur les ressources locales. L'économie mixte apparaît année après année comme une économie à impacts locaux, comme le montrent différentes actions produisant des externalités positives.

### Des impacts nombreux et significatifs sur les économies territoriales

Les 1 401 Entreprises publiques locales (Epl) œuvrent comme des catalyseurs de développement des territoires. A travers leurs différentes actions, Sem, Spl et SemOp initient de nombreux flux ayant des effets économiques et sociaux substantiels sur les territoires. La valeur ajoutée directe qu'elles créent se situe autour de 7 milliards d'euros. S'y ajoute la valeur ajoutée indirecte, issue des flux engendrés par leurs dépenses de fonctionnement et d'investissement, permettant d'atteindre le seuil des 25,7 milliards d'euros de valeur ajoutée au total. De la même manière, les Epl emploient près de 63 000 personnes dans l'ensemble du territoire, mais elles participent au maintien de 257 000 emplois au total, très majoritairement dans les régions dans lesquelles elles sont implantées. Soit des effets d'entraînement aux impacts substantiels pour les économies locales.

Lire aussi

## [L’empreinte socio-économique des Epl ou l’effet démultiplicateur de leur action dans les territoires](#)

### **L’engagement résolu des Epl pour le développement des écosystèmes locaux**

Au-delà de ces effets économiques, les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux des Sem, des Spl et des SemOp sont nombreux. Les Epl sont des sociétés résolument engagées dans les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). 80 % d’entre elles mènent par exemple des actions s’inscrivant dans le cadre d’une politique de RSE, c’est-à-dire qu’elles intègrent volontairement les préoccupations économiques, sociales et environnementales à leur culture, leur stratégie et leurs actions, en interaction avec leurs différents partenaires, au-delà des seules obligations légales. La quasi-totalité des Epl intègre parallèlement le plus souvent possible les entreprises locales comme partenaires (90 %), tandis que nombre d’elles contribuent au développement de la communauté par des activités volontaires à but non lucratif mais connexes à leurs activités principales (60 %).

S’agissant de leurs impacts environnementaux, 75 % d’entre elles ont établi des priorités et objectifs afin d’éliminer tout impact négatif de leurs activités. 61 % ont engagé des investissements afin d’acquérir des connaissances et de l’expérience dans le but d’innover dans les technologies énergétiques, quand 60 % ont mis en place des mesures afin de faciliter la transition vers une économie circulaire.

Lire aussi

### [Les Epl, résolument engagées dans la démarche de RSE](#)

Ces différents résultats sont un aperçu des travaux de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. L’ensemble de ces informations seront détaillées dans l’Eplscope 2023, le baromètre des Entreprises publiques locales, publié à l’occasion du Congrès national des Epl, du 12 au 14 décembre 2023.

Par Esteban PRATVIEL